CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Edité le: 20/05/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 3

C.C. Lodévois et Larzac

Service Eau Rivière Assainissement

Espace Marie Christine BOUSQUET

1 place Francis Morand 34700 LODEVE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier: LSE23-68402
Identification échantillon: LSE2305-27648-1 Analyse demandée par : ARS DT DE L'HERAULT

N° Analyse: 00298852 N° Prélèvement: 00297578

Nature: Eau à la production (turb>2)

Point de Surveillance : RESERVOIR DE SAINT PIERRE Code PSV : 0000003037

Localisation exacte : DEPART DISTRIBUTION

Dept et commune : 34 SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE

Coordonnées GPS du point (x,y) X: 43,7841427000 Y: 3,4290428800

UGE: 2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC

Type d'eau : T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J

Type de visite: P1 Type Analyse: P1 Motif du prélèvement: CS

Nom de l'exploitant : COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

1 PLACE FRANCIS MORAND

34700 LODEVE

Nom de l'installation : STATION PARTLAGES Type : TTP Code : 002603

Prélèvement : Prélevé le 11/05/2023 à 15h07 Réception au laboratoire le 11/05/2023 à 17h32

Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BERGEON Pauline

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation

humaine

Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL

Traitement: CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 11/05/2023 à 18h34

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 3

Edité le : 20/05/2023

Identification échantillon : LSE2305-27648-1 Destinataire : C.C. Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
Mesures sur le terrain										Г
Température de l'eau	11P1@	13.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	0			25	#
pH sur le terrain	11P1@	8.0	-	Electrochimie	M_EZ008 v3 NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.42	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.48	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l CIO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06				
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
à 36°C 44h (PCA) (**) Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1			0	#
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0			#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1			0	#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	11P1@	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	11P1@	Chlore		Méthode qualitative	NE EN 100 7007					#
Couleur apparente (eau brute)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	<i>"</i>
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative						
Turbidité	11P1@	0.20	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	1	'	0.5	#
Analyses physicochimiques Analyses physicochimiques de ba	ise									
Conductivité électrique	11P1@	537	μS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 11	00	#
brute à 25°C TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	29.70	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1					#
TH (Titre	11P1@	29.55	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne	0.06				#
Hydrotimétrique) Carbone organique total	11P1@	0.65	mg/I C	Oxydation par voie humide et IR	M_EM144 NF EN 1484	0.2			2	#
(COT) Cations	-	0.00	g,. G						۷	
Calcium dissous	11P1@	65.7	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1				#
Magnésium dissous	11P1@	31.9	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05				#
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne	0.05		0.	.10	#
Anions					M_J077					
Chlorures	11P1@	7.5	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1		2	250	#
Sulfates	11P1@	10	mg/I SO4	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2		2	250	#
Nitrates	11P1@	0.59	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50			#
										ı

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 20/05/2023

Identification échantillon : LSE2305-27648-1 Destinataire : C.C. Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Nitrites	11P1@	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.10		#

11P1@ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)11BSIRANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Jean-christophe D'OLIVEIRA Directeur Qualité